



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUIN 2022

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

Mme HECKMANN Maryline, Maire

MM. MAVIOU Michel, CUVIER Géraud, Mme BARBIER Stéphanie, adjoints

Mme HAUTIN Magali, conseillère déléguée

MM. CREUSET Thierry, CHIVOT Daniel, POTEI Pascal, ISRAEL Pascal, BECQUET Francis,

Mmes DELAVIGNE Véronique, BOCLET Laure, NOEL Stéphane, FREMANGER Valérie, AVISSE CUVIER Elise, PAPIN Caroline,

MM. BOULANGER Carol et LEROUX Pascal, arrivés à 18h37 (point1), conseillers municipaux

Etaient absents ayant donné procuration :

Mme PLATEL Anne ayant donné procuration à M. Michel MAVIOU

M. LOUCHART André ayant donné procuration à Mme Maryline HECKMANN

Absents : M. LEGER Thomas, Mme NEVEU Justine.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1) Jurys d'assises pour l'année 2023

2) Délibérations

- Acquisitions des parcelles C546 et C547
- Mise en vente des parcelles F408, Z139 et Z142
- Convention avec la FDE 80 relative à l'éclairage public rue du Maréchal Leclerc
- Convention avec la commune de Béthencourt sur Mer pour la mise à disposition de leur véhicule 9 places
- Passage à la nomenclature M57
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Organisation du temps de travail dans la collectivité

3) Questions Diverses

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. Daniel CHIVOT** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du précédent compte rendu : sans observation

1) JURYS D'ASSISES POUR L'ANNEE 2023

Ont été tirés au sort :

- DECROCK Gérard
- DAUVERGNE Aurélien
- NEVEUX Francis
- LELEU Roxane
- WARIN Mickaël
- GILLES Alexandra

2) DELIBERATIONS

- Acquisitions des parcelles C546 et C547 : le conseil municipal, à la majorité, a décidé l'acquisition des parcelles cadastrées C546 et C547 appartenant aux conjoints CLOUET au prix de 182 835 € pour la parcelle C546 et 1€ symbolique pour la parcelle C547, l'avis du service des Domaines étant réputé favorable.

Nombre de membres	En exercice	22	
	Présents	18	
	Procuration	2	
	Votants	20	
	Pour	19	
	Contre	0	
	Abstentions	1	Mme Papin

- Mise en vente des parcelles F408, Z139 et Z142 : le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en vente les parcelles cadastrées F408 et Z142 au prix de 6 500 €. La parcelle cadastrée Z139 restera propriété de la commune puisqu'elle a été réduite lors de l'aménagement de l'intersection.

- Convention avec la FDE 80 relative à l'éclairage public rue du Maréchal Leclerc : le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Mme le maire à signer la convention avec la FDE pour le remplacement de 2 candélabres rue du Maréchal Leclerc et avenue du Moulin dont le montant de la participation communale s'élève à 6 966,00 €

- Convention avec la commune de Béthencourt sur Mer pour la mise à disposition de leur véhicule 9 places : le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention et autorise Mme le maire à signer la convention pour la mise à disposition de leur véhicule 9 places pour les déplacements des jeunes lors de leurs sorties.

- Passage à la nomenclature M57 : le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le passage anticipé au 1^{er} janvier 2023 à la nomenclature M57 pour le budget principal et celui de la programmation urbaine.

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif : suite à la réussite au concours d'un agent, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et supprime un poste d'adjoint administratif à compter du 1^{er} septembre 2022.

- Organisation du temps de travail dans la collectivité : le conseil municipal, après avis du comité technique, valide à l'unanimité, le protocole du temps de travail réglementant la durée de travail dans la collectivité à 1607h, ainsi que les mesures relatives à l'organisation du travail.

3) QUESTIONS DIVERSES

- Mme le maire donne quelques informations suite à la réunion de travail sur la maison de santé.
- Fuite sur la toiture du gymnase : demande d'intervention du couvreur en cours.
- Ramassage des verres : test à partir de 2022 pour l'installation de 10 conteneurs à verres pour le dépôt direct par les administrés et poursuite de la collecte des verres toutes les 6 semaines au lieu de toutes les 2 semaines.

La séance est levée à 20h00.

Le maire
Maryline HECKMANN

